

# O La lettre des Observatoires

## ÉDITORIAL

Collectivités et établissements privés

### Une action efficace à poursuivre

**E**N CRÉANT les «Observatoires», le CNAL (Comité national d'action laïque) a voulu donner à de nombreux citoyens, la possibilité d'exiger la transparence dans l'attribution des subventions décidées par les collectivités locales pour les établissements privés. Ces «Observatoires» sont composés de militants laïques réunissant, dans les départements et les régions, leurs compétences administratives, juridiques, comptables.

L'objectif est clair : examiner la politique des collectivités à l'égard des établissements privés, vérifier que les subventions attribuées restent dans un cadre légal et ne constituent pas une agression délibérée contre le service public d'éducation.

Un an et demi après le lancement des «Observatoires», plus d'une trentaine d'entre eux se réunit et fonctionne régulièrement. Leur mise en place a permis de déceler des anomalies de toutes natures (absence de transparence, de contrôle des préfets, subventions abusives...) et a débouché sur de nombreuses interventions pour faire respecter la loi. En liaison avec le CNAL, des recours ont été intentés.



À ce jour, la plupart des jugements rendus nous ont donné gain de cause.\*

Ce premier bilan, positif, légitime le choix des «Observatoires» et conforte leur rôle. Il représente un encouragement à poursuivre dans cette voie, en particulier pour tendre vers la constitution d'«Observatoires» là où ils n'existent pas encore.

Cet objectif ambitieux est d'autant plus nécessaire que l'enseignement catholique annonce des assises nationales assorties de propositions précises pour décembre 2001. Sur ce point, le CNAL ne laissera pas la scène occupée par ceux qui exigent toujours plus, sans que leurs comptes soient contrôlés.

Les deux prochaines années seront marquées par des échéances politiques importantes dans notre pays. L'histoire prouve que l'enseignement privé met souvent à profit les périodes préélectorales pour obtenir des élus de nouvelles concessions. La préparation des élections municipales de 2001 peut fournir, ici ou là, un cadre propice et de proximité aux desseins du privé. D'ores et déjà, les laïques et les «Observatoires» doivent se mettre en alerte, se mobiliser et s'impliquer pour faire obstacle à de telles éventualités. En bref, un travail de terrain pour une action militante et efficace.

**L'équipe d'animation**

\* voir exemples cités pages 2 et 7

## SOMMAIRE

2-4  
Interventions  
du CNAL

5  
Actualité

6-8  
Argumentaire

**CNAL**  
Comité National d'Action Laïque

209, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél : 01.45.48.47.22  
Fax : 01.44.39.23.63

Internet  
www.fen.fr-cnal  
adresse e-mail (messagerie):  
cnal@fen.fr

Ont participé  
à la rédaction de ce numéro :  
Eddy Khaldi  
Pierre Tournemire  
Thierry Volk  
Jean-Louis Biot  
(secrétaire général du CNAL)

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication : Jean-Louis Biot
- Photos : J-Pierre Lallement
- Maquette : Robert Leroux
- Impression : Technic Imprim